

29 juin 2010

10.146

Interpellation Souhaïl Latrèche**Le geste qui sauve... c'est l'affaire de tous**

En Suisse, les statistiques dénombrent 28.500 infarctus du myocarde et 800 arrêts cardiaques par an dont quatre urgences sur cinq se produisent en dehors de l'hôpital, bien souvent au domicile de la victime, en présence de ses proches.

Par ailleurs, il n'y a toujours pas de formation obligatoire en secourisme. On estime que seuls 1 à 2% de la population suivent chaque année une telle formation, ce qui est clairement insuffisant.

Le programme HELP pour les jeunes et les familles de la Fondation suisse de cardiologie est placé sous le patronage de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), de la Fédération des médecins suisses (FMH) et de la Conférence suisse des directeurs-trices cantonaux de la santé (CDS).

Le programme HELP utilise le concept MiniAnne (Kit d'autoformation) qui s'adresse aux établissements scolaires, aux organisations et associations de la jeunesse, aux associations sportives, aux formateurs de la police, de l'armée et des pompiers, mais aussi des services de secours et d'institutions médicales.

Dans le cadre scolaire et afin de ne pas perturber l'enseignement, les enseignant-e-s d'éducation physique et sportive peuvent se former et intégrer le concept MiniAnne à leurs cours ou à une semaine de projet.

Le concept recommande aux écoles de prévoir une à trois leçons de 30 minutes par année scolaire chez les élèves de l'école secondaire. Leur scolarité achevée, les élèves ont des connaissances en réanimation cardio-pulmonaire bien enracinées et peuvent les mettre en pratique en cas d'urgence. En outre, ils acquièrent également des valeurs fondamentales et des compétences sociales telles que tolérance, entraide et solidarité avec autrui. A titre d'exemple, le canton du Tessin a déjà adopté et mis en route ce projet qui vise à former environ 15.000 élèves tessinois.

Au vu de ce qui précède, nous demandons au Conseil d'Etat de saisir cette opportunité pour une vraie mise en place d'une formation en réanimation cardio-pulmonaire pour tous les élèves neuchâtelois. Nous espérons vivement que ce concept ne reste pas cloisonné entre une recommandation de l'Etat et une initiative de quelques écoles.

Cosignataires: B. Nussbaumer, M. Maire-Hefti, J. Lebel Calame, M. Guillaume-Gentil-Henry, C. Borel, L.-M. Boulianne, J. Hainard, A. Blaser, C. Fischer, B. Goumaz, J.-C. Berger, A. Clerc-Birambeau, F. Cuche, S. Fassbind-Ducommun, S. Vuilleumier, M. Giovannini, M. Docourt, M. Béguelin, B. Courvoisier, J.-C. Guyot, F. Jeandroz, P. Erard, V. Pantillon, P.-A. Thiébaud, M. Schafroth et D. Cattin.